



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2017

Charente-Maritime

L'an deux mille dix-sept, le 10 juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de Bourgneuf, dûment convoqué, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Paul-Roland VINCENT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 3 juillet 2017

Présents :

MM VINCENT, PORTIER, MMES OLIVIER, BOURDAGEAU, RENOUX, DEBRIS, MM BLAIN, RAUD, BERNIER, LAIGO et LEGER.

Absents excusés :

Mme A. CROOK (procuration à M. P-R. VINCENT) Mme C. EGRETEAU (procuration à M. J-L. LEGER) MM. J. PERROCHEAU et J-F. MARTIN.

Secrétaire de séance :

M. Stéphane PORTIER

Monsieur Le Maire propose de signer le compte rendu de la dernière réunion (30 mai) en septembre compte tenu de l'envoi tardif.

01/10072017DEL : BUDGET ANNEXE - SOUSCRIPTION d'UN PRET à MOYEN TERME

Il est prévu de contracter un emprunt de 130 000€ pour le budget annexe relatif aux investissements du multiservices. Trois établissements bancaires ont été consultés. Monsieur le Maire présente les propositions reçues.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition la plus intéressante, celle du crédit mutuel avec les conditions suivantes :

- Montant du prêt : 130 000€
- Durée du prêt : 16 ans
- Taux fixe : 1.51 %
- Echéances trimestrielles : 2 290.31€
- Frais de dossier : 200€

Le conseil municipal autorise le Maire à signer ce contrat de prêt au nom de la commune et à procéder à toutes les démarches nécessaires pour l'inscription de cet emprunt en recettes d'investissement.

Pour ce faire il est nécessaire d'effectuer la décision modificative (DM2 BP annexe) suivante :

Section investissement recettes :

Art. 1641 Emprunt	+ 72 000 €
Art. 1322 Subv. Région	- 17 400 €
Art. 1321 Subv. Etat	- 54 600 €

02/10072017DEL : VOTE DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Les associations communales ont toutes été invitées à présenter leurs activités et leurs projets pour l'année en cours.

Stéphane Portier retrace leurs activités. Ces rencontres complètent les réunions collectives organisées aux mois de janvier et septembre. Le paysage associatif de Bourgneuf est toujours très actif et motivé. Les membres de la commission ont rencontré des représentants enthousiastes et dynamiques.

L'APE (Association des Parents d'Elèves) soutient financièrement plusieurs projets de l'école. L'association est d'accord pour participer au prochain projet éligible dans le cadre du dispositif Par[t]cours (proposition de 300€). Le groupe en place est en fin de cycle, cette association va donc devoir largement se renouveler.

Toujours sourire arrête le thé dansant à l'automne et poursuit ses activités traditionnelles de loisirs du jeudi après-midi.

Familles Rurales / Anim'Bourg9 Des animations nouvelles très appréciées ont eu lieu cette année comme l'école d'autrefois ou le forum du numérique. Les dirigeants mentionnent toutefois de façon récurrente le peu d'implication des adhérents dans la vie de l'association. L'association considère qu'elle n'a plus les ressources pour proposer autant de moments d'animations qu'auparavant. A l'avenir, celles-ci seront donc plus ciblées. L'activité théâtre pourrait s'arrêter du fait du faible nombre de participants.

L'EFC DB2S est devenu le plus gros club du département avec 419 licenciés. Dans cette configuration, un nouvel équilibre était à trouver pour cette première année. Une forte exigence dans le suivi de l'activité est requise. L'ensemble financier est assez fragile et dépend de manifestations extérieures, comme le tournoi, avec les aléas climatiques associés. Le club se félicite de la prochaine réfection du terrain de Bourgneuf. Au niveau sportif, les

résultats sont excellents dans les équipes de jeunes et au niveau du pôle féminin. L'objectif à moyen terme est de faire évoluer la catégorie adulte au niveau ligue.

L'AGV (Association Gymnastique Volontaire) propose chaque année une marche, bien identifiée maintenant, qui permet de tenir son budget en équilibre. L'atout majeur de l'association est de conserver des tarifs plus attractifs que les communes voisines, avec deux cours par semaine proposés par des professeurs différents. Le seuil de 50 adhérents est nécessaire pour rester à l'équilibre.

Le Judo Club connaît toujours le même engouement mais uniquement sur Bourgneuf avec 73 adhérents. Chaque année, de nouvelles ceintures noires sont décernées.

Les Teen's prévoient un renouvellement de leur bureau. Une activité menée à la rentrée de septembre permettra aux nouveaux sixièmes de découvrir l'association.

Le Tennis de table a connu une très belle année sportive, avec une participation aux TAP, des entraînements avec un éducateur diplômé pour les enfants même très jeunes, et 5 équipes engagées en compétition. L'entente avec Périgny pour l'équipe 1 a porté ses fruits avec deux montées consécutives et un groupe qui évolue maintenant en régionale 1. A la rentrée, l'équipe jouera ainsi contre Limoges 1 ou Périgueux 1. Une sixième équipe pourrait être constituée. Une soirée pétanque a eu lieu au mois de juin.

L'ASPB a restauré le camion de pompiers. Cette association souhaite participer aux animations de la vie du village.

A Chœur Battant, pour sa deuxième année, a évolué avec moins de choristes. Un recrutement est à prévoir à la rentrée pour assurer l'activité dans de bonnes conditions.

Bourgneuf-Festivités a des difficultés pour constituer une équipe homogène et impliquée. L'annulation de la fête du village n'a pas permis de renforcer l'équipe.

L'Amicale des Pompiers, Art qu'en Ciel, le Cao et l'ACCA n'ont pas été rencontrés.

La bibliothèque de Bourgneuf est impliquée depuis plus d'une année dans la préparation d'un rallye inter, qui aura lieu le 1^{er} octobre. **La Lirette** (Thairé) est l'association support. Une subvention de 100€ est demandée pour les dépenses liées à la préparation et à la communication de cet événement.

Une habitante sollicite un mécénat pour participer à **Bab El Raid**, à travers le Maroc. La commission propose un soutien sous une autre forme, avec un article dans le prochain bulletin et un stand lors du forum des associations du 9 septembre.

Pour poursuivre une politique de mutualisation de matériel, il est proposé d'acquérir cette année un matériel de cuisson, type plancha.

Ci-dessous la proposition de la commission pour les subventions communales, conforme au budget voté au mois d'avril.

Associations novibourgeoises	Attribution subvention 2016	Demande / Proposition 2017
APE	0	0
Toujours Sourire	200	200
Afr - Anim'Bourg9	1500	2000
EFC DB2S	1500	1500
Gymnastique Volontaire	500	500
Judo	900	900
Les Teen's	700	700
Bourgneuf Saint-Rogatien TT	700	700
Aspb	0	0
A Chœur Battant	0	0
Amicale des Pompiers	non rencontré	non rencontré
ACCA	non rencontré	non rencontré
Cercle des Amateurs d'Orchidées	non rencontré	non rencontré
Art qu'en Ciel	0	non rencontré
Bourgneuf-Festivités	5000	3500
Sous-total	11000	10000
Autres associations	Attribution subvention 2016	Proposition 2017
La Lirette		100
Bab el raid		0
Total général	11000	10100

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les propositions de subventions telles que présentées.

03/10072017DEL : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que :

- 143 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire prochaine. L'inspection académique a accepté d'ouvrir une classe et de créer un poste supplémentaire de professeur des écoles qui recevra des enfants de grande section et de CP
- La salle BCD va être aménagée pour accueillir cette classe. Des travaux de mises aux normes électriques, de chauffage (devis 10 884.17 € ht) et d'assainissement sont prévus pour cette salle et pour le groupe scolaire dans son ensemble
- Du mobilier va être acheté ou loué selon les opportunités.
- Concernant la restauration il est nécessaire de prévoir un deuxième service ce qui impose l'embauche de personnels supplémentaires

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- donne pouvoir au Maire pour solliciter des subventions liées aux dépenses citées.
- autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour répondre à un accroissement temporaire d'activités ou pour effectuer des remplacements. Le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil, et de prévoir à cette fin les crédits au budget
- accepte la décision modificative (DM1) suivante :

Section investissement dépenses

opération 182	art 2031	- 22 500€	
opération 102	art 2184	+ 4 700€	acquisition de mobiliers
	art 2315	+ 15 000€	travaux électriques et de chauffage
	art 2315	+ 2 800€	travaux d'assainissement

Affaires diverses

Les incivilités se sont accrues dans le village ces dernières semaines. La gendarmerie en a été avertie. Des plaintes seront déposées à l'avenir.

Personnel communal : 3 personnes sur 12 sont en arrêt maladie actuellement, ce qui ne permet pas d'atteindre le niveau de service souhaité.

A compter du 21 août, les horaires de la mairie seront modifiés comme suit :

Lundi	8h30 – 12h30 / 14h00 – 19h00
Mardi	8h30 – 12h30
Mercredi	8h30 – 12h30 / 14h00 – 18h00
Jeudi	8h30 – 12h30 / 14h00 – 18h00
Vendredi	8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h00
<i>Sur rendez-vous entre 18h00 et 19h00.</i>	

Copil de la nouvelle école : le CAUE a remis un rapport très satisfaisant vendredi 7 juillet.

Le nouveau réseau de bus entrera en vigueur le 4 septembre. Bourgneuf sera desservi par la ligne 17. Le conseil municipal n'est pas satisfait par cette nouvelle desserte. Les horaires devraient être diffusés fin juillet.

Suite à une rencontre avec la CDA, la commission urbanisme sera réunie début septembre afin de réétudier la qualification des zonages du village.

Concernant le projet de la place de l'église, la prochaine réunion avec Urbanova est fixée au 25 septembre à 13h00. Il est demandé de pouvoir disposer d'un compte-rendu de réunion.

Dans le cadre des futurs travaux de la rue de la Commanderie, M. Bernier propose de mettre le passage des Députés en sens unique de la rue de la Muraille vers la rue de la Commanderie

Les habitants du lotissement des Jardins du Soleil, rue des Tournesols souhaitent la prolongation du double sens de la rue de la Muraille jusqu'au lotissement. Le Maire demande à être saisi par courrier de cette demande.

Une poubelle devra être placée sous l'augette de la rue Croisée-Bazière.

Bibliothèque : le réaménagement de l'espace adultes aura lieu cet été, pendant la fermeture. Il sera pris en charge par les bénévoles du groupe culture.

Le Conseil des jeunes a inscrit la commune de Bourgneuf au festival de cinéma Ecran Vert. Le film projeté sera "Captain fantastic", samedi 23 septembre à 18h00 à la salle associative. La séance sera tarifée 2€.

La soirée des bénévoles, qui vise à remercier les bénévoles de leur participation active à la vie du village, aura lieu le vendredi 1er septembre. Les élus et leur conjoint sont cordialement invités.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h45.

Le Maire, Paul-Roland VINCENT

Le secrétaire, Stéphane PORTIER